



COMMUNE D'AUBONNE

Municipalité



TARIFS EPURATION 2026

Conformément à l'article 5 de l'annexe au règlement communal sur l'évacuation et l'épuration des eaux du 19.01.1994, le tarif ci-dessous a été approuvé par la Municipalité d'Aubonne dans sa séance du 11 novembre 2026 pour une entrée en vigueur fixée au **1^{er} janvier 2026**.

Pour 2026, l'entretien ordinaire et régulier de notre STEP continue selon le planning établi. Un préavis préalablement prévu en 2025 sera déposé en 2026 pour des entretiens plus lourds. Le règlement actuellement en vigueur date et sera actualisé prochainement.

Vous trouverez ci-dessous le schéma de couverture des coûts de ces dernières années :

Epuration (taxe en fonction du m3 d'eau consommée)

	Budget 2025*	Budget 2026	Comptes 2024
Frais épuration	570'000	505'000	546'379
Taxe épuration	480'000	470'000	455'500
Résultat	-90'000	-35'000	-90'879

Entretien des collecteurs (taxe en fonction du volume ECA des bâtiments raccordés)

	Budget 2025	Budget 2026	Comptes 2024
Frais entretien	232'100	247'100	292'209
Taxe entretien	460'000	480'000	474'588
Résultat	227'900	232'900	182'379

Les taxes uniques de raccordement servent quant à elle à couvrir les coûts d'investissement.

TARIFS 2025		TARIFS 2026	
Epuration (avec facture d'eau par la SEFA)	1.25/m3 eau cons.	Epuration (avec facture d'eau par la SEFA)	1.25/m3 eau cons.
Entretien (avec facture d'impôt foncier)	0.21/m3 volume ECA	Entretien (avec facture d'impôt foncier)	0.21/m3 volume ECA
Taxe unique de racc. (avec permis de construire)	Fr. 15.--/surface de plancher brut	Taxe unique de racc. (avec permis de construire)	Fr. 15.--/surface de plancher brut

LA TVA SERA AJOUTEE A CES MONTANTS

La Municipalité d'Aubonne